

s'éveiller, apprendre, pratiquer *ou se perfectionner*

Ecole de Musique du Pays Grenadois

L'Ecole de Musique du Pays Grenadois est un service de la Communauté de Communes du même nom. Elle propose un programme pédagogique adapté à tous les niveaux avec une équipe de professeurs diplômés et expérimentés.

La volonté des élus et enseignants est d'apporter le meilleur enseignement possible, de privilégier la qualité et de permettre au plus grand nombre l'accès à la musique. L'Ecole de Musique du Pays Grenadois est également partenaire actif de l'animation culturelle du territoire.

ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS GRENAOIS

Responsables pédagogiques :
Lucie Tastet > 06 83 27 20 18
Julien Cloup > 06 47 48 35 69
musique@cc-paysgrenadois.fr

Les cours se déroulent sur 3 pôles de proximité :
Castandet, Cazères sur l'Adour et Grenade sur l'Adour.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS

14, place des Tilleuls
40270 Grenade sur l'Adour
05 58 45 44 42
secretariat@cc-paysgrenadois.fr

Conception : Service Communication - Communauté de Communes du Pays Grenadois - Juin 2016



Communauté
de Communes
DU PAYS GRENAOIS

ARTASSENX - BASCONS - BORDÈRES ET LAMENSANS - CASTANDET
CAZÈRES SUR L'ADOUR - GRENADE SUR L'ADOUR - LARRIVIÈRE SAINT-SAVIN
LE VIGNAU - LUSSAGNET - MAURRIN - SAINT-AURICE SUR L'ADOUR

Découvrir et se former à la musique

Pratiques instrumentales proposées

L'École de Musique du Pays Grenadois propose aux élèves une palette de pratiques musicales variées.

Instruments à vent : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, euphonium, tuba, boha.

Instruments à clavier : piano, accordéon.

Instruments à cordes : guitare, basse.

Instrument amplifié : guitare électrique.

Instruments à percussions : batterie, etc ...

Et aussi : éveil musical (à partir de 5-6 ans), formation musicale, groupe musical, cours de jazz, musiques actuelles, initiation à la direction d'orchestre (milieu de 2^{ème} cycle), musique d'ensemble et formation adulte.



Rentrée musicale 2016
le lundi 12 septembre

Tarifs année scolaire 2016-2017

	Durée	Tarification annuelle	
		Elèves domiciliés en Pays Grenadois	Elèves domiciliés hors Pays Grenadois
Eveil musical	45 min	144,40 €	187,80 €
Initiation percussion	45 min	152,00 €	197,60 €
FM + FI / 1C1	1h30	351,20 €	456,50 €
FM + FI / 1C2 à 2C2	2h00	468,20 €	608,70 €
FM + FI / à partir de 2C3	2h30	585,30 €	760,90 €
FI 3 ^{ème} cycle	1h00	234,10 €	304,30 €
Adultes (FM et/ou FI)	1h00	405,40 €	527,00 €
Instrument supplémentaire	30 min	161,15 €	209,50 €
Atelier d'ensembles (jazz, musique chambre...)	1h00	161,10 €	209,50 €

FM = Formation Musicale
FI = Formation Instrumentale

Réduction bénéficiaires Allocation Rentrée Scolaire	- 10 %
Réduction assiduité groupe musical (sur 3 ^{ème} trimestre)	- 50,00 € / an
Location instrument à l'année	105,00 €

Réduction à partir du 2 ^{ème} enfant	- 10 %
Réduction à partir du 3 ^{ème} enfant	- 20 %
Réduction à partir du 4 ^{ème} enfant	- 30 %

Gratuité pour ceux qui participent au groupe musical seul, mais fiche d'inscription obligatoire